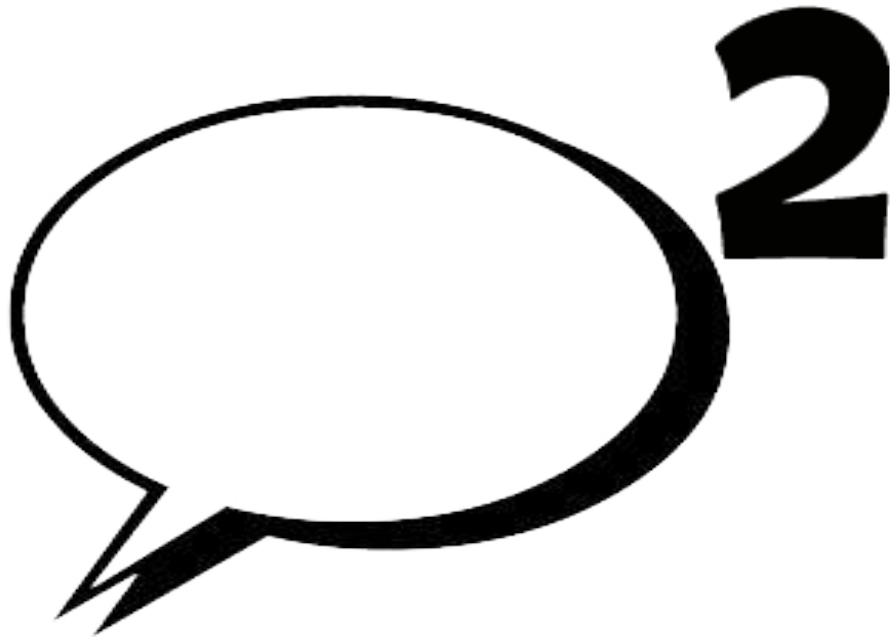


10^E CONCOURS DE BD

BULLES AU CARRÉ



Règlement

Contact :

Nadège Arnaud
Concours BD Images des mathématiques
Laboratoire de Mathématiques de Versailles
45 avenue des Etats-Unis
78035 Versailles Cedex

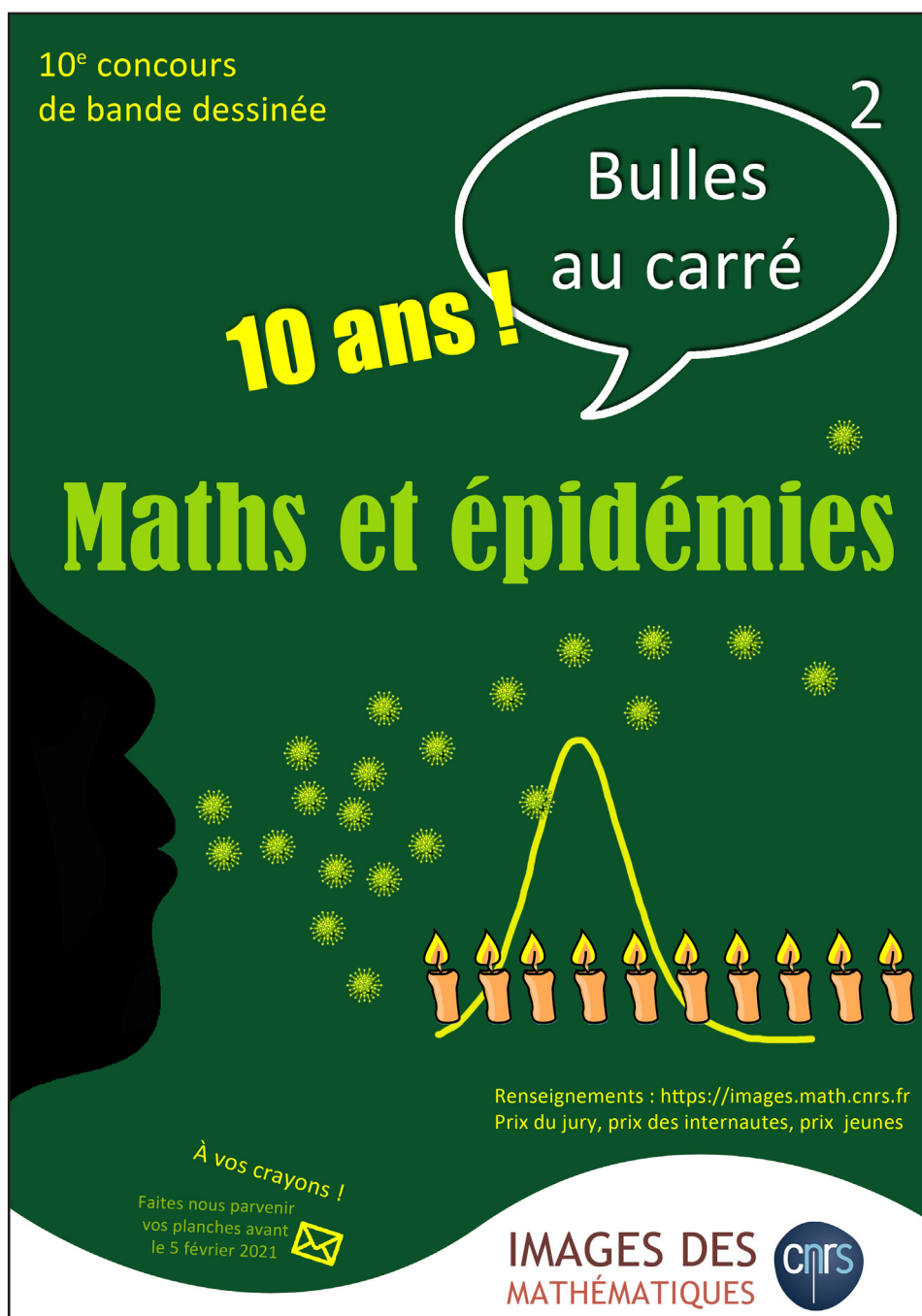
concours@images.math.cnrs.fr



IMAGES DES
MATHÉMATIQUES

SOMMAIRE

Organisateur et partenaires	P3
Modalités pratiques du concours	P3-4
Sélection des oeuvres et prix	P5



Crédits :

L'affiche du concours a été réalisée par Nadège Arnaud.



ORGANISATEUR ET PARTENAIRES

Article 1 - Organisateur

Le concours est organisé par **Images des Mathématiques**.

Images des Mathématiques

la recherche mathématique en mots et en images
<https://images.math.cnrs.fr/>

IMAGES DES
MATHÉMATIQUES



"Images des Mathématiques" est une revue en ligne, soutenue par le CNRS, visant à présenter au grand public la recherche mathématique et le métier de mathématicien.ne. Tous les articles sont écrits par des chercheur.euse.s en mathématiques à destination d'un public curieux et non spécialiste. Ils essayent de montrer les différents aspects de la recherche contemporaine : mathématiques, bien sûr, mais aussi historiques, culturels, sociologiques.

MODALITÉS PRATIQUES DU CONCOURS

Article 3 - Sujet

Chaque participant créera une planche de BD sur le thème :

"Maths et épidémies"

Pour rappel et pour suggestion (sans que ce soit l'unique source possible) **Images des Mathématiques a créé un dossier rassemblant les articles sur ce thème : <http://images.math.cnrs.fr/+Epidemies-+.html>**

Le thème peut être pris au sens large, pas uniquement sur la pandémie actuelle. Il peut y avoir une dimension historique ou sociologique, la seule contrainte étant qu'un lien réel avec une notion ou un contexte mathématique apparaisse clairement dans la planche soumise.

Règlement

Concours BD *Bulles au carré* - 2021



Article 4 - Calendrier du concours

- Date limite de remise des planches : **5 février 2020**.
- Vote des internautes sur le site Images des Mathématiques et sur les réseaux sociaux via les comptes officiels d'IdM : mars-avril 2021.
- Sélection du jury : mars-avril 2021.
- Annonce des BD primées sur Images des Mathématiques courant mai 2021.

Article 5 - Format

Chaque participant doit envoyer une bande dessinée d'expression française (ou muette), sur le thème du concours, tenant sur 1 planche A4 maximum.

Le format du support papier est obligatoirement un format A4 (21 x 29,7 cm) à la française (vertical : portrait). Les planches dans un autre format ou à l'horizontale seront disqualifiées.

Toutes les techniques picturales sont acceptées, tous les genres littéraires sont les bienvenus. Les plagiatés seront disqualifiés d'office.

Article 6 - Soumission des oeuvres

Les planches doivent être soumises simultanément des deux façons suivantes :

1) **expédiées par voie postale**, non pliées et suffisamment protégées de manière à ce qu'elles ne souffrent pas du transport, à l'adresse suivante :

Concours BD Images des Mathématiques
Laboratoire de Mathématiques de Versailles
45 avenue des Etats-Unis
78035 Versailles Cedex

La date limite d'envoi est fixée au **5 février 2021**, le cachet de La Poste faisant foi.

Les coordonnées des participants (nom, prénom, adresse, n° de téléphone) ainsi que leurs âges, doivent être écrits lisiblement au dos de la planche, sans nuire à l'intégrité du travail proposé. Pour les mineurs, une autorisation des parents doit être jointe à la candidature. (Cf Article 11 : "Autorisation de diffusion")

ET

2) **scannées en 300 dpi**, enregistrées dans un fichier au format JPG portant obligatoirement un nom de la forme "nom-prenom.jpg" (n'utilisez pas de caractères accentués). Ce fichier devra être envoyé par mail, éventuellement via un système de partage de fichiers, à concours@images.math.cnrs.fr. La date limite de réception du mail est fixée au 5 février 2021 à minuit.

Les deux formats sont obligatoires pour pouvoir participer au concours. La participation au concours ne sera validée que si les deux envois sont effectués dans les temps impartis.

Les travaux restent la propriété des organisateurs et ne seront pas retournés.



Article 7 : Participants

Le concours est ouvert à tout dessinateur non professionnel, sans considération de sexe, nationalité ou condition sociale, n'ayant jamais publié ni signé de contrat concernant la publication papier d'une bande dessinée à la date limite de remise des planches, et n'ayant jamais contribué à une revue publiée de bande dessinée.

Les participants individuels, en duo (scénariste/dessinateur) ou en petits groupes doivent être âgés de 14 ans révolus à la date limite de remise des planches.

Pour les mineurs, une autorisation parentale est requise (Cf Article 11 "Autorisations de diffusion")

Une participation de classe est possible dès le primaire. La contribution sera d'une planche collective pour toute la classe, et officiellement portée par l'enseignant.

Une seule planche par participation sera acceptée.

Article 8 - Sélection des œuvres - Critères de jugement

Les BD répondant aux critères de participation sont mises en ligne sur le site d'Images des maths. Deux systèmes de sélection co-existent :

1) Un système de vote permet aux internautes de choisir leurs BD préférées courant mars-avril 2021 (dates précisées ultérieurement). Un vote sur les réseaux sociaux, via les comptes d'Images des maths, contribuera conjointement à déterminer le prix des internautes.

2) Dans le même temps, le jury, composé notamment de mathématicien.ne.s et de professionnel.le.s de la BD, se réunira pour décerner les prix du jury.

Les principaux critères de jugement portent sur le respect du règlement, le thème, la maîtrise technique, l'adéquation de l'histoire choisie avec le support et l'originalité de la planche.

Article 9 - Prix

Plusieurs catégories de prix seront décernés : Prix du jury, Prix jeunes et/ou classes, Prix des internautes. Les modalités de la remise des prix seront précisées ultérieurement.

Article 10 : Propriété des œuvres

Les BD proposées au concours sont publiées sur le site d'Images des mathématiques sous la licence Creative Commons CC BY-NC-ND "Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification.

En ce sens, Images des mathématiques peut publier, exposer et utiliser sur tout type de support, à des fins promotionnelles non commerciales, tous les travaux, primés ou non, soumis au concours. L'utilisation par d'autres institutions ou associations mathématiques est autorisée, sans que le ou les auteurs et leur famille et ayants droit puissent demander une contrepartie financière ou de quelque nature que ce soit. Dans toute utilisation les auteurs des œuvres seront cités.

Article 11 : Autorisations de diffusion

- Pour les participants adultes :

La participation au concours implique le plein accord pour la diffusion de la BD avec le nom des auteurs, sur le site d'Images des Mathématiques, ainsi que sur les réseaux sociaux via les comptes d'Images des mathématiques (Facebook : <https://www.facebook.com/ImagesDesMaths/> et Twitter : <https://twitter.com/imagesdesmaths>)

- Pour les mineurs, une autorisation parentale de la forme suivante doit être jointe à la participation :

"Je soussigné(e) ... autorise mon enfant à participer au 10e concours "Bulles au carré".

Par la présente, j'autorise Images des Mathématiques à publier la BD sur le site d'Images des Mathématiques, ainsi que sur les réseaux sociaux via les comptes d'Images des mathématiques, avec le nom de mon enfant. Oui/Non" (en cas de refus, la BD sera publiée sans le nom).

Règlement

Concours BD *Bulles au carré* - 2021



Article 12 : Annulation du concours

Images des mathématiques se réserve le droit d'annuler, suspendre, modifier ou reporter le concours si les circonstances le nécessitent, sans que sa responsabilité puisse se trouver engagée de ce fait. Les organisateurs du concours déclinent toute responsabilité en cas de perte ou détérioration des travaux.

Article 13 : Points réglementaires

La participation au concours implique le plein accord des participants (et de leurs parents pour les mineurs) sur l'acceptation du règlement sans possibilité de réclamation. Par ailleurs, ils devront obtenir l'accord écrit des personnages nommés dans leur scénario lorsque celui-ci met en cause le droit des personnes sur leur image.

Pour toute question sur le concours :

rendez-vous sur le site :

ou adressez vos courriels à : concours@images.math.cnrs.fr

